

 **PURINA**®

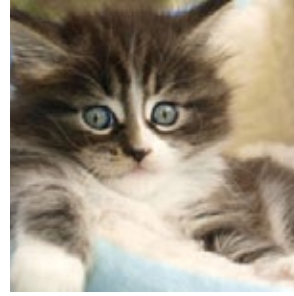
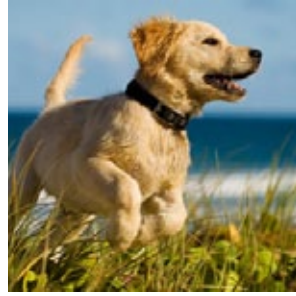
Leur Bien-être, Notre Passion.

Les Vacances

de **A** à **Z**...



Conseils et Astuces de nos experts PURINA®



Les vacances de A à Z

De Alimentation à Zoonoses, vous trouverez tous les trucs, astuces, conseils, pour faire passer à votre animal le meilleur été possible avec ou sans vous. L'été est aussi un moment privilégié à partager avec lui.

A comme... altitude

De manière générale, l'altitude est contre indiquée pour les très vieux animaux ou les animaux insuffisants cardiaques. Si l'on ne peut éviter de les emmener, il faudra les sortir progressivement, et éviter les efforts, du moins au début. Une visite vétérinaire avant le départ évitera bien des soucis sur place.

A comme... alimentation en été

L'alimentation en vacances doit être la même que d'habitude.

Il ne faut pas varier la nature des aliments de son animal l'été, quitte à en emporter dans ses bagages! Tout changement peut entraîner des troubles digestifs. Il vaut donc mieux anticiper et s'assurer de trouver le bon aliment sur place, ou bien apporter l'aliment de l'animal sur le lieu de vacances. En cas d'activité physique importante, seule la quantité pourra être augmentée. Le chien supporte aisément le changement des horaires de prise alimentaire. Les chats et les NAC vont, eux, plutôt effectuer de multiples petits repas par jour, sans horaires précis.

B comme... bateau

Quelles précautions dois-je prendre ?

La plupart des animaux savent naturellement nager, mais la noyade survient quand le chien ne peut sortir de l'eau et s'épuise. Si vous amenez votre chien en bateau, il est plus prudent de lui mettre un gilet de sauvetage, tout comme vous le faites avec un enfant. Il existe aujourd'hui des gilets adaptés à la taille de votre animal. Attention également à certaines races dont le physique ne permet pas qu'elles puissent nager, comme le bulldog anglais ou le carlin.

B comme... brossage

Brosser ou laver son animal après chaque randonnée

Le brossage, et non le lavage, est nécessaire après chaque randonnée. Il faut en plus retirer les débris végétaux qui s'accrochent aux poils, ainsi que les épillets qui peuvent se mettre entre les doigts ou dans les oreilles. On recherchera aussi les tiques que le chien aura pu attraper malgré les moyens de prévention utilisés. Enfin, on inspectera minutieusement les coussinets, à la recherche de fissures ou de plaies à soigner. Pour les protéger pour les randonnées (avant, pendant et après la balade) appliquez un spray tannant sur les coussinets 8 jours avant le départ, puis au cours de la randonnée. Ces produits sont disponibles en clinique vétérinaire.



B comme... bain de mer

Quel que soit le poil, il est conseillé de rincer le chien après un bain d'eau salée car en séchant, le sel risque d'irriter la peau et de provoquer des dermatoses telles que les pododermatites (inflammations entre les doigts) et les « hot spots » (infections cutanées à staphylocoques). Il est donc vivement recommandé, si vous souhaitez faire prendre un bain de mer à votre chien, de le rincer ensuite à l'eau douce en veillant à bien éliminer le sable entre les doigts, puis de le sécher, en insistant au niveau des oreilles pour éviter les otites.

C comme... chaleur

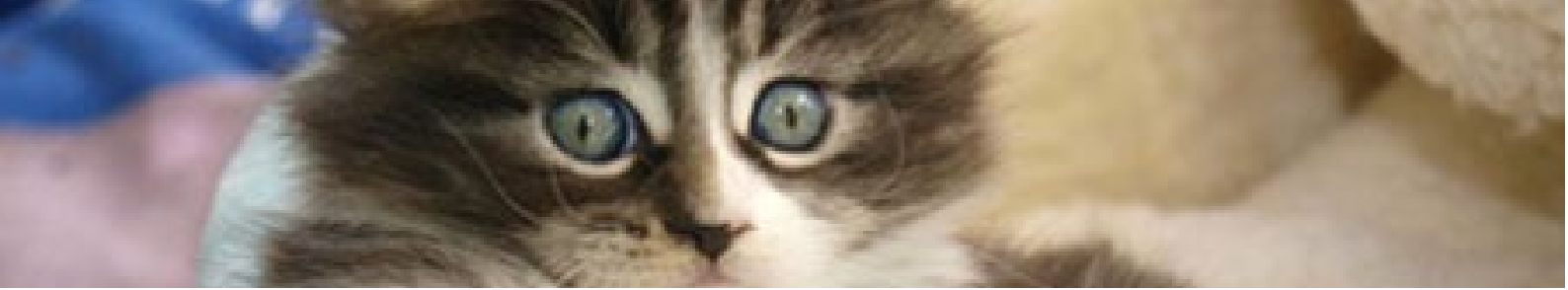
Les fortes températures qui règnent généralement sur les plages peuvent être à l'origine d'un coup de chaleur chez votre chien, pensez bien à lui donner à boire régulièrement et à toujours lui faire une petite place sous le parasol aux moments les plus chauds de la journée. Proposez-lui également de prendre régulièrement un bain de mer. Cela le rafraîchira. Attention, badigeonner votre compagnon de crème solaire ne sert à rien puisqu'en deux secondes il aura tout léché...

D comme... dermato

Après inspection des pattes, à la recherche de débris végétaux fichés dans la peau, on prendra soin de baigner les plaies avec de la solution de Dakin diluée pour moitié avec de l'eau afin de bien désinfecter. On pourra renouveler les soins matin et soir durant 2-3 jours. En cas de présence de pesticides sur les pattes de votre chien, il faut immédiatement laver les pattes avec un shampoing pour chien, puis rincer abondamment. On prendra soin ensuite d'inspecter la cavité buccale à la recherche de traces de pesticide et d'irritations de la muqueuse. Une promenade à la campagne par temps pluvieux ne nécessite pas un bain en rentrant : vous pourrez sécher votre compagnon avec une serviette pour ensuite le brosser afin qu'il retrouve l'éclat de son pelage, surtout si celui-ci est doté de poils longs. Le sébum protecteur produit à la base du poil se reconstitue rapidement.

E comme... eau

La plupart des chiens aiment l'eau et se baignent volontiers : cela les rafraîchit en période chaude. Tout comme pour l'homme, les bains de mer permettent chez l'animal des échanges à travers l'épiderme de minéraux et d'oligo-éléments. La qualité de la peau est améliorée, et le système cardiovasculaire est stimulé. De plus, par son pouvoir hydrostatique important, la mer facilite les mouvements articulaires, et contribue à la tonification musculaire. Cela aide à la rééducation des animaux ayant récemment subi une intervention osseuse ou articulaire, ou tout simplement aux animaux âgés et arthrosiques. Par contre, les bains de mer sont à déconseiller pour les animaux souffrant de problèmes cutanés.



E comme... eau de mer

L'absorption d'algues, ou bien d'une grande quantité d'eau de mer peut provoquer d'importants vomissements et des diarrhées. Il convient de le surveiller et de ne pas le laisser boire ou avaler quoi que ce soit. En cas de persistance des vomissements ou de la diarrhée plus de 12 heures, il conviendra de consulter un vétérinaire.

E comme... eau stagnante

Le principal danger est la leptospirose que le chien peut attraper en buvant de l'eau stagnante. C'est une maladie bactérienne grave qui touche le foie et les reins. Votre chien est protégé par son vaccin annuel, qui inclut la valence pour cette maladie. Néanmoins, en cas de risque important (chiens de chasse, chiens vivant en permanence à la campagne,...), un rappel tous les 6 mois est nécessaire.

G comme... goudron

Pour retirer du goudron dans les poils ou sur les pattes d'un animal, il faut d'abord couper les poils au maximum. Ensuite, il ne faut pas utiliser de dissolvant ou autres produits chimiques qui seraient irritants pour lui. On préférera du savon ou de la crème solaire pour ramollir le goudron, puis on utilisera de l'eau tiède et un shampoing pour chiens et chats pour le retirer. Il faudra enfin rincer abondamment. S'il y a trop de goudron sur la peau ou si le chien en a ingéré, il faudra plutôt consulter le vétérinaire qui effectuera des soins plus importants, parfois sous tranquillisation, et prescrira des médicaments le cas échéant.

H comme... hydratation

Pensez bien à lui donner à boire régulièrement

I comme... identification

En cas de perte, le tatouage, ou mieux, la puce électronique, suffisent à retrouver le maître (sous réserve que les coordonnées indiquées par celui-ci soient encore d'actualité). Mais on peut gagner en rapidité, si une petite médaille avec un numéro de téléphone et accrochée au collier ou au harnais. Le collier ou harnais est donc recommandé même si le chien est tatoué ou pucé.

J comme... juridique

A-t-on le droit de se balader en montagne avec son chien non tenu en laisse ? Tout d'abord le code rural, dans ses articles 213 et suivants, interdit la divagation des animaux domestiques. C'est-à-dire de laisser un animal sans surveillance, hors de portée de voix de son maître ou hors de vue de celui-ci. Bien souvent l'interdiction de la divagation est reprise par des arrêtés préfectoraux et municipaux. Le code forestier (article L331-7 entre autre) prévoit des sanc-



tions pour la présence d'animaux domestiques dans les bois, forêts, semis et plantations. Enfin, les parcs nationaux ainsi que certaines réserves naturelles interdisent la présence des chiens sur leur territoire.

L comme... laisse

Qu'il soit autorisé ou non sur la plage, toute la journée ou à certains horaires, votre chien doit être tenu en laisse par respect pour les autres vacanciers. Si vous enfoncez le règlement, vous êtes passible d'une amende variable selon les communes. S'ils sont acceptés sur la plage, les chiens peuvent être interdits dans la zone de baignade. Il est donc indispensable, avant de réserver pour vos vacances, de téléphoner à la mairie ou à l'office de tourisme du lieu choisi, pour obtenir des informations. La loi oblige à ce que tous les chiens circulant sur la voie publique ou dans les espaces verts publics, soient tenus constamment en laisse. Le propriétaire a en outre, obligation de ramasser les déjections émises. Il existe des sacs à déjections canines en grande surface, ou en magasins spécialisés.

M comme... méduses

Le risque d'envenimation par les méduses fait également partie des dangers de la plage. L'envenimation a lieu dans l'eau, mais aussi sur le rivage en jouant avec une méduse échouée. Évitez donc de laisser votre chien jouer avec n'importe quoi sur la plage. Le chien présente une réaction locale, oedémateuse, qui peut être grave en cas d'atteinte bucco-pharyngée du fait du risque de problèmes respiratoires. Ces réactions sont douloureuses et s'accompagnent d'une rougeur cutanée. Plus rarement, on peut observer des réactions généralisées qui se traduisent par un urticaire géant et un oedème de Quincke, pouvant évoluer vers le collapsus cardio-vasculaire et la mort. Quelquefois, le chien peut aussi présenter une hyperthermie violente avec des troubles locomoteurs.

Que faire en cas d'envenimation ?

La thérapeutique va dépendre de la zone touchée. En effet, en cas d'envenimation au niveau de la langue ou des yeux, il faudra consulter un vétérinaire en urgence après avoir rincé délicatement la zone à l'eau de mer. Dans les autres cas il faudra :

- Garder si possible la zone piquée dans l'eau de mer une dizaine de minutes sans frotter ni gratter pour permettre aux nématocystes (cellules venimeuses) de se décrocher. On peut également laver à l'eau de mer, sans frotter.
- Nettoyer par la suite avec de l'eau très chaude (si possible de l'eau de mer) car toutes les toxines sont plus ou moins thermosensibles.
- S'il reste des tentacules, consultez un vétérinaire au plus vite. On pourra également appliquer du vinaigre dont le rôle sera d'inactiver les nématocystes des tentacules puis essayer de les ôter en se protégeant avec un gant.
- La zone envenimée pourra enfin être raclée délicatement avec un linge sec, ou du sable pour extraire les derniers nématocystes.
- Si la douleur persiste, consultez votre vétérinaire au moindre doute.
- Le rinçage à l'eau douce est à proscrire car la différence d'osmolarité provoque l'éclatement des cellules venimeuses.



N comme... nuisibles

Les aoûtats sont de minuscules larves d'acariens rouges (*Trombicula autumnalis*), qui piquent les animaux à la fin de l'été. Ils sont localisés essentiellement dans les espaces interdigités, et sur le lobe des oreilles (dans l'oreillon) où ils entraînent une démangeaison importante.

Les chenilles processionnaires du pin sont des larves de papillons connues pour leur déplacement en file indienne. Elles peuvent projeter des poils urticants et allergisants, les rendant particulièrement dangereuses. Le danger est particulièrement important pour les animaux domestiques : un chien atteint à la langue (qu'il peut avoir utilisé pour lécher les démangeaisons sur son corps) s'il n'est pas traité rapidement par des fortes doses de cortisone, risque la nécrose de la langue. Empêché par conséquent de se nourrir, il doit être euthanasié. Le plus important est de consulter un vétérinaire au plus vite. Ayez le réflexe de rincer la langue et la cavité buccale à l'aide d'eau et de ne surtout pas frotter, ce qui pourrait alors briser des poils urticants et libérer ainsi plus de toxines, aggravant de fait le pronostic.

O comme... outdoor

Pour toute randonnée pédestre, il faudra en premier lieu préparer les coussinets de votre chien afin qu'ils résistent aux différents terrains rencontrés, à l'usure et aux échauffements. Il existe des produits à appliquer une semaine avant le départ, puis au cours de la randonnée. Il faudra prévoir une ration alimentaire 20 % supérieure à la ration habituelle, sauf à vouloir faire maigrir son animal. Même si le chien n'est pas toujours en laisse, il faut en avoir une avec soi, notamment si l'on croise d'autres promeneurs, ou d'autres animaux.

P comme... perdu

Une simple clochette au collier peut permettre de localiser le chien s'il est dans un périmètre proche.

Sinon, légalement, tout animal doit être identifié par tatouage ou puce électronique, ce qui permet de retrouver le maître en cas de perte. Pensez à vérifier sur la carte d'identification, avant le départ, que vos coordonnées (adresse et numéro de téléphone - portable -) sont bien actualisées. Enfin, il existe aujourd'hui des moyens de géo-localisation de son animal, grâce à un collier-GPS et un système d'abonnement. Parlez-en à votre vétérinaire qui saura vous conseiller.

P comme... plantes toxiques

En cas d'ingestion de végétaux ou de fruits sauvages, le risque est essentiellement l'apparition de vomissements, parfois violents, ou plus rarement de diarrhées. Il existe cependant des plantes plus toxiques que d'autres (if, belladone, digitale,...), dont la liste exhaustive est située sur le site : http://www.florealpes.com/choix_toxique.php



P comme... plage

Afin de préparer votre séjour à la plage, il est indispensable de vérifier si votre compagnon a le droit d'aller sur la plage. L'accès aux plages est réglementé par un arrêté municipal. Le maire est seul habilité à y autoriser ou interdire les chiens. C'est pourquoi il n'existe pas de règles communes à toutes les plages. Les chiens peuvent être autorisés certaines saisons seulement ou à certains horaires. Généralement les stations balnéaires ou les sites très touristiques refusent les chiens l'été. Il doit impérativement être tenu en laisse, par égard pour les autres vacanciers. Vous risquez une amende en cas d'infraction. Sachez également que s'ils sont autorisés sur la plage, la baignade leur est souvent interdite...

P comme... plaie

L'eau de mer n'agit absolument pas comme désinfectant. Elle empêche même la cicatrisation des plaies. Après un bain, on appliquera donc systématiquement un antiseptique sur les plaies.

P comme... piqûres de guêpes

En cas de piqûre, la zone va rougir, s'œdématiser, et sera douloureuse. S'il y a accès, le chien va se lécher. Dans certains cas, l'animal va se mettre à gonfler, notamment sur la face. On parle d'œdème de Quincke. Dans les cas peu graves, il suffira de retirer le dard et d'appliquer une crème apaisante. S'il y a œdème, c'est une urgence vétérinaire.

P comme... pollution

Même s'il n'est pas prouvé que le chien peut être affecté, il est logique de le penser du fait de sa taille au niveau des pots d'échappements ! De plus, les maîtres rapportent souvent que les yeux de leur animal sont plus « sales » en ville (conjonctivites), et que leur chien tousse plus (laryngites, trachéites...). En cas de pic de pollution, il paraît donc raisonnable de limiter les promenades au minimum possible, et de les effectuer soit tôt le matin, soit tard le soir.

S comme... serpent

Si votre chien s'est fait mordre par un serpent, il faut en premier lieu calmer le chien et rester soi-même calme. On pourra appliquer un peu de glace sur la plaie, mais le mieux est d'amener son animal chez un vétérinaire, si possible en évitant de le faire marcher pour limiter la diffusion du venin.

S comme... sel de mer

Le sel de mer n'a aucune action antiparasitaire chez le chat et le chien. On n'est donc pas dispensé de traiter son animal contre les puces et les vers lorsque l'on passe ses vacances à la plage.



T comme... transports

Attention, tous les chiens ne sont pas admis dans les transports en commun (RER, métro, bus, tramway et funiculaire...). Seuls sont autorisés: Les animaux de petite taille (moins de 6 kg) s'ils sont enfermés dans des sacs ou paniers (la plus grande dimension de ces sacs ou paniers doit être inférieure à 0,45 mètre). Le transport est alors gratuit (sauf SNCF où le billet est à tarif unique). Ils ne doivent ni salir, ni incommoder les voyageurs. Enfin les chiens de plus grosse taille sont tout de même admis dans le RER et le train s'ils sont tenus en laisse et muselés. Vous devrez alors utiliser pour votre chien un billet 2e classe, tarif réduit 50 % correspondant au parcours à effectuer. Une exception concerne les chiens d'assistance. Un animal de petite taille sera aisément transporté en 2 roues, mais on prendra soin de l'enfermer dans un sac, pour éviter les chutes. Il existe tout type de sacs de transport, à fixer sur le vélo ou la moto, ou à garder au dos.

U comme... usage

Un agriculteur m'interdit de passer dans un chemin avec mon chien sous prétexte que nous sommes dans une réserve de chasse, est-ce normal ? Le code rural interdit la divagation des animaux domestiques, c'est-à-dire de laisser un animal sans surveillance, hors de portée de voix ou hors de vue de son maître. En conséquence, si le chien est sur un chemin non privé, et proche de son maître (voire en laisse), il peut donc circuler librement.

V comme... vaccin

Il est effectivement indispensable de vacciner son chat, et cela pour deux raisons. Tout d'abord, nous ramenons sans cesse des agents microbiens sur nous, sur nos chaussures, et ceux-ci peuvent contaminer l'animal. De plus, si l'animal se sauve, s'il griffe ou mord quelqu'un, ou tout simplement s'il se rend pour une raison quelconque chez son... vétérinaire, il faut absolument qu'il soit vacciné contre le typhus, le coryza et la rage. Le seul vaccin qui n'est pas nécessaire, si le chat ne sort pas, est celui de la leucose féline (et encore si l'animal fugue, il vaut mieux qu'il soit protégé). Il est indispensable de vacciner son chat qui reste dans son appartement. Il est absolument nécessaire que le chien, même citadin, soit bien vacciné car il se contamine en permanence sur nos trottoirs, ou auprès d'autres chiens dans la rue. De même, en cas de morsure, la première chose qu'il faudra montrer est l'identification (tatouage ou puce électronique) de l'animal, et la bonne vaccination contre la rage. Il faut rappeler que la France n'est plus officiellement un pays indemne de rage, car il y a eu plusieurs chiens et chats contaminés ces derniers mois !

V comme... voiture

Il est bien entendu fortement déconseillé de laisser son chien dans la voiture, même pour une courte durée, même fenêtres ouvertes, surtout en été. En cas de suspicion de coup de chaleur, il est urgent de mettre son animal sous l'eau froide, afin de faire baisser sa température interne. Si les symptômes sont plus importants, ne pas hésiter à consulter en urgence. Le coup de chaleur peut tuer votre animal rapidement !



Z comme... zoonoses

Outre la protection classique contre les puces, il faut protéger son animal contre les tiques. Cela peut se faire par pulvérisation, spot-on, ou même collier antiparasitaire. On pourra même, sur conseil vétérinaire, associer 2 antiparasitaires à modes d'actions différents. Il faudra absolument vacciner son chien avant le départ contre 2 maladies graves que sont la piroplasmose, et la maladie de Lyme. Il y a deux injections à un mois d'intervalle la première année, puis un rappel annuel. En particulier si votre chat « traîne » avec des chats sauvages dans les champs, il y a des précautions à prendre :

- avant de faire sortir son chat à la campagne, il faut s'assurer qu'il soit à jour de ses vaccins, y compris le vaccin pour la rage et pour la leucose féline. Depuis peu, la France n'est plus considérée comme indemne de rage.
- il faut également appliquer un antiparasitaire externe sur son animal, car les chats sont de véritables « sacs à puces ». Enfin, au retour de son chat, il faudra l'inspecter minutieusement, à la recherche de traces de morsures par d'autres chats (notamment aux pattes et à la base de la queue).

